

Fonds Patrimoine Scotia de répartition tactique d'actif PLUS

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2026

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds Patrimoine Scotia de répartition tactique d'actif PLUS.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours du semestre clos le 30 juin 2026 (la « période »), les parts de série M du Fonds ont généré un rendement total de 12,6 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série M et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 55 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index (en CAD), à 25 % de l'indice Solactive Broad Canadian Bond

Universe Liquid ex MPL TR Index et à 20 % de l'indice Solactive Canada Large Cap Index (CA NTR), a dégagé un rendement de 10,4 % pour la même période. Nous présentons cette comparaison, qui reflète plus précisément les secteurs de marché et/ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de dresser un parallèle plus utile du rendement du Fonds.

Au cours de la période, le Fonds a dégagé un rendement supérieur à celui de son indice de référence mixte, principalement en raison de sa surpondération dans les actions. En ce qui concerne les actions, la surpondération en actions américaines, canadiennes et des marchés émergents a eu une incidence favorable sur le rendement. Ces gains ont été contrebalancés en partie par les positions du Fonds sur les options de vente liées au marché des actions américain, les positions sur la courbe des taux américaine et les positions de couverture de change.

Le marché obligataire canadien, représenté par l'indice obligataire universel FTSE Canada, a dégagé un rendement positif de 2,2 % pour le semestre clos le 30 juin 2026. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans s'est négocié dans une fourchette relativement large, car les investisseurs ont pesé le poids du ralentissement de la croissance économique, de l'évolution de la dynamique de l'inflation et de l'incertitude entourant la politique commerciale mondiale. Le titre de référence a reculé à 3,1 % au premier trimestre de 2026, avant de grimper jusqu'à 3,7 % au deuxième trimestre et de devenir plus volatil dans un contexte de hausse des prix de l'énergie et de nouveaux risques géopolitiques. Il a augmenté de nouveau et a terminé la période à 3,4 %. La Banque du Canada a maintenu son taux du financement à un jour à 2,25 % tout au long de la période, après avoir terminé son cycle d'assouplissement en 2025. Les dirigeants ont équilibré une économie intérieure faible et une modération des conditions du marché du travail avec une hausse temporaire de l'inflation globale, essentiellement due aux coûts de l'énergie. Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans s'est également négocié dans une large fourchette au cours du premier semestre de 2026. Il est passé d'un creux de 3,9 % au début de l'exercice à un sommet de 4,7 % en mai avant de s'établir à 4,4 % au 30 juin 2026. Comme au Canada, la volatilité des marchés obligataires a été prononcée tout au long de la période, en raison de l'escalade du conflit au Moyen-Orient et du choc qui en a résulté pour les prix de l'énergie. Dans ce contexte, la Réserve fédérale américaine a interrompu son cycle d'assouplissement, maintenant la fourchette cible des fonds fédéraux entre 3,50 % et 3,75 % pour les quatre réunions du premier semestre de l'année. Lors de la première réunion de Kevin Warsh en tant que président, ce dernier a adopté un ton plus agressif que prévu, insistant sur la maîtrise de l'inflation. Les marchés ont donc commencé à anticiper des hausses des taux d'intérêt jusqu'en 2027.

Les marchés du crédit sont demeurés résilients malgré des épisodes périodiques de volatilité. Les écarts de taux des obligations de sociétés de première qualité se sont légèrement élargis pendant les périodes d'incertitude commerciale et géopolitique, mais ils sont généralement demeurés à l'extrémité plus étroite de la fourchette historique. La solidité du bilan des entreprises et la demande persistante d'actifs productifs de revenus ont soutenu les conditions du marché. Les titres d'emprunt à rendement élevé ont également généré des rendements positifs, soutenus par des

attentes de défaut relativement stables. La combinaison de rendements globaux intéressants et de fondamentaux de crédit stables a créé un contexte favorable pour les investisseurs dans les titres à revenu fixe canadiens au cours du premier semestre de 2026.

En ce qui a trait à la composante titres à revenu fixe du Fonds, le rendement du FNB indiciel d'obligations canadiennes Scotia a été comparable à celui de l'indice Solactive Broad Canadian Bond Universe Liquid ex MPL TR Index.

Le marché des actions canadien a terminé le semestre en territoire positif, l'indice composé S&P/TSX ayant enregistré un rendement de 11,2 %. L'indice a atteint des sommets inégalés en juin, grâce à la vigueur des bénéfices et du secteur des ressources.

Bien que la volatilité ait périodiquement augmenté, en particulier en raison des tensions au Moyen-Orient, de l'incertitude tarifaire et de l'évolution des attentes en matière de taux d'intérêt, le marché dans son ensemble s'est rapidement redressé après les reculs et a maintenu une tendance constructive à la hausse.

La situation macroéconomique était plus contrastée. Le Canada a commencé l'année 2026 avec des signes de ralentissement de la croissance, et les données sur le PIB du premier trimestre indiquaient une récession technique après deux trimestres consécutifs de faible contraction. Cependant, les conditions sous-jacentes n'étaient pas uniformément faibles. Les données sur l'emploi se sont améliorées en mai, l'activité des consommateurs est restée sélective plutôt que globalement en difficulté, et les bénéfices des sociétés ont affiché une résilience suffisante pour maintenir l'intérêt des investisseurs en actions.

Les taux d'intérêt sont demeurés au cœur du discours dominant sur les marchés. La Banque du Canada est restée prudente alors que les risques d'inflation persistaient, en particulier en raison de la volatilité des prix de l'énergie et de la croissance toujours soutenue des salaires. Les marchés ont de plus en plus dépassé les attentes de baisses de taux agressives, favorisant un contexte de politique monétaire caractérisé par des taux « plus élevés pour plus longtemps ».

Le leadership sectoriel était concentré dans les secteurs de l'énergie et des services financiers. Les titres du secteur de l'énergie ont bénéficié de la hausse des prix du pétrole et des primes de risque géopolitique, qui ont amélioré les perspectives de flux de trésorerie pour les producteurs canadiens. Les services financiers sont demeurés une force stabilisatrice, les grandes banques bénéficiant de la résilience des bénéfices et d'un bilan robuste, bien que la hausse des rendements des obligations et le ralentissement de la croissance intérieure aient occasionnellement pesé sur la confiance des investisseurs.

Huit des onze secteurs de la classification Global Industry Classification Standard (« GICS ») ont généré des rendements positifs au cours du semestre. Les secteurs les plus performants ont été l'énergie, les services financiers et les services aux collectivités. Les secteurs les moins performants ont été ceux des technologies de l'information, des services de communication et des matériaux.

Au cours de la période, le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling, tout en demeurant stable par rapport au yen japonais.

Le FNB indiciel d'actions canadiennes à grande capitalisation Scotia a surpassé l'indice Solactive Canada Large Cap Index (CA NTR) et a contribué au rendement.

Les actions mondiales ont progressé au cours de la période de 6 mois, l'indice MSCI Monde (en CAD) ayant affiché un rendement de 13,3 %. Le premier trimestre a connu de fortes fluctuations, les tensions au Moyen-Orient ayant eu des répercussions sur les prix du pétrole et la nervosité des investisseurs. Le deuxième trimestre s'est déroulé dans un contexte marqué par l'annonce d'un cadre de cessez-le-feu entre les États-Unis et l'Iran et d'un protocole d'entente ayant atténué les préoccupations concernant un conflit régional plus vaste. Les prix de l'énergie ont reculé et la confiance des investisseurs s'est améliorée, car les craintes d'une perturbation durable des approvisionnements mondiaux en énergie ont diminué.

Pour la période, l'économie américaine a fait preuve de résilience, mais a connu des turbulences. La croissance a été modérée, soutenue par les investissements des entreprises dans le matériel, la technologie et l'infrastructure d'intelligence artificielle, tandis que les dépenses de consommation ont ralenti. L'inflation est demeurée élevée, les pressions persistantes exercées sur les services incitant la Réserve fédérale américaine à demeurer prudente et limitant les possibilités de réduction des taux à brève échéance.

En Europe, bien que la croissance n'ait pas été particulièrement vigoureuse, elle s'est montrée plus durable que prévu et les dépenses publiques dans des domaines comme l'infrastructure et la défense ont donné un coup de pouce supplémentaire à l'économie. La Banque centrale européenne (la « BCE ») a haussé ses taux d'intérêt de 25 points de base en juin compte tenu de l'inflation supérieure à la cible (3,2 % contre le taux cible de 2 %) en raison du choc énergétique provoqué par le conflit au Moyen-Orient. La BCE a également relevé ses perspectives d'inflation pour cette année et l'année prochaine et a réduit ses projections de croissance.

Le Japon continue de profiter d'une conjoncture nationale stable et des efforts qui ont été déployés en vue d'améliorer les pratiques commerciales. Le yen est demeuré faible au cours de la période, chutant à son niveau le plus bas depuis près de 40 ans par rapport au dollar américain. Cette faiblesse a été favorable aux exportateurs.

La performance des marchés émergents a varié considérablement d'une région à l'autre. Certains pays en développement d'Asie ont été les moteurs de la croissance, soutenus par une forte activité manufacturière et des investissements continus en technologie et infrastructure. Certaines régions productrices de produits de base ont tiré profit des périodes où les prix des ressources étaient plus élevés, ce qui a permis de renforcer à la fois les bénéfices des sociétés et le moral des investisseurs. En Chine, par exemple, les marchés ont été plus moroses, compte tenu des préoccupations entourant la croissance économique et le secteur de l'immobilier, même si des mesures de relance ont été mises en œuvre.

Tous les secteurs de la classification Global Industry Classification Standard (« GICS ») ont affiché des rendements positifs au cours de la période, les technologies de l'information, l'énergie et l'industrie ayant contribué dans la plus grande mesure au rendement de l'indice. Les secteurs les plus performants ont été ceux de la consommation discrétionnaire, des services de communication et des soins de santé.

Au sein de la composante des actions du Fonds, le FNB indiciel d'actions américaines Scotia et le FNB indiciel d'actions internationales Scotia ont affiché des rendements comparables à ceux de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap (en CAD).

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 1 437,0 millions de dollars au 31 décembre 2025 à 1 621,1 millions de dollars au 30 juin 2026. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 2,6 millions de dollars, par des gains sur les placements de 183,1 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 1,6 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 11 000 \$ à des courtiers liés.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »),

le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter, Cecilia Mo et Jim Lampard – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;

- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;

- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹)

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série I – Les parts de série I ont été lancées le 18 février 2025.												
30 juin 2026	10,31	0,14	(0,00)	0,47	0,67	1,28	(0,02)	–	–	–	(0,02)	11,59
31 déc. 2025	10,00	0,26	(0,01)	0,83	0,79	1,87	(0,86)	(0,03)	–	–	(0,89)	10,31
Série K – Les parts de série K ont été lancées le 21 novembre 2025.												
30 juin 2026	9,40	1,09	(0,01)	–	2,80	3,88	(0,02)	–	–	–	(0,02)	10,56
31 déc. 2025	10,00	0,06	–	0,19	–	0,25	(0,82)	(0,03)	–	–	(0,85)	9,40
Série M – Les parts de série M ont été lancées le 21 novembre 2025.												
30 juin 2026	9,40	1,08	(0,01)	–	2,83	3,90	(0,02)	–	–	–	(0,02)	10,56
31 déc. 2025	10,00	0,04	–	0,18	0,01	0,23	(0,82)	(0,03)	–	–	(0,85)	9,40

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$)¹)	Nombre de parts en circulation¹)	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%)²)	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)²)	Ratio des frais d'opérations (%)³)	Taux de rotation du portefeuille (%)⁴)	Valeur liquidative par part (\$)¹)
Série I							
30 juin 2026	1 577 653	136 115 232	0,08*	0,08*	0,04*	10,49	11,59
31 déc. 2025	1 437 018	139 319 443	0,08*	0,14*	0,10	16,69	10,31
Série K							
30 juin 2026	20 392	1 931 204	0,20*	0,20*	0,04*	10,49	10,56
31 déc. 2025	1	109	0,24*	0,25*	0,10	16,69	9,40

FONDS PATRIMOINE SCOTIA DE RÉPARTITION TACTIQUE D'ACTIF PLUS

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série M							
30 juin 2026	23 047	2 182 689	0,19*	0,19*	0,04*	10,49	10,56
31 déc. 2025	1	109	0,23*	0,24*	0,10	16,69	9,40

* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série I*	s. o.	—	—
Série K*	s. o.	—	—
Série M	0,10	—	100,0

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

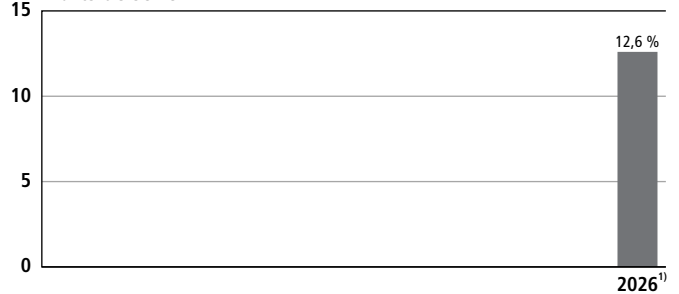
Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année civile, d'un placement effectué le premier jour de l'année civile pour cette série.

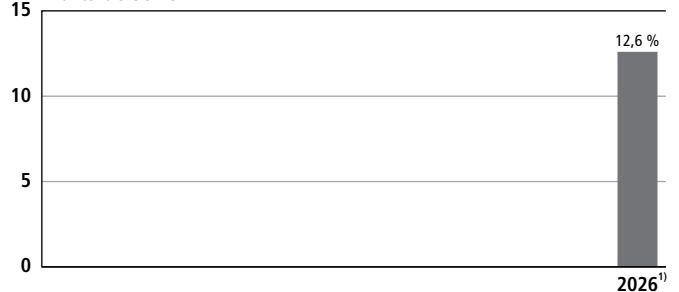
% Parts de série I



% Parts de série K



% Parts de série M



1) Semestre clos le 30 juin 2026.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com, dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Fonds sous-jacents	76,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	20,2
Autres éléments d'actif (de passif) net	3,6

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Canada	76,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	20,2

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Fonds indiciels négociés en bourse	35,4
Fonds de titres à revenu fixe	25,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	20,2
Fonds d'actions étrangères	15,5

Principaux titres en portefeuille*	% de la valeur liquidative
FNB indiciel d'obligations canadiennes Scotia	25,3
FNB indiciel d'actions canadiennes à grande capitalisation Scotia	20,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	20,2
FNB indiciel d'actions américaines Scotia	15,5
FNB indiciel d'actions internationales Scotia	15,2

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débentures.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.